

ASSOCIATION INTERPROFESSIONNELLE POUR LA
SANTÉ EN MILIEU DU TRAVAIL

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU VENDREDI 21 AVRIL 2023

ETAIENT PRESENTS :

Représentants "Employeurs"

Monsieur	RUDEAUX Jean-François	Président
Madame	ALEXANDRE Christine	Secrétaire du C.A.(MEDEF) – EI ALEXANDRE-CAILLAUD - ALLIANZ
Madame	CHAULET Nadine	Administrateur du C.A. (CPME) – SARL ROBINAT BROUILLARD
Monsieur	MATHIAS Pierre	Administrateur du C.A. (MEDEF) - HUMANDO

Représentants "Salariés"

Monsieur	BRUERE Emmanuel	Vice-Président du C.A. - C.F.E./C.G.C. – AUCHAN
Monsieur	MARSAIS Stéphane	C.F.T.C.
Monsieur	GIEN Denis	F.O.

Autres personnes

Monsieur	CARVALHO Rodolphe	Directeur
Monsieur	FOULATIER David	Expert-comptable
Monsieur	TERRASSIER Thierry	Commissaire aux comptes
Docteur	SAUSSET Emmanuelle	Médecin du travail
Madame	BAYON Sylvie	Assistante de direction & secrétaire de séance

ETAIENT ABSENTS & EXCUSES :

Représentants "Employeurs"

Monsieur	JARDAT Alain	Administrateur du C.A. (U2P) – TAXI ALAIN
----------	--------------	---

Membres Salariés :

Madame	DEFORGE Marguerite	Administrateur du C.A. - C.F.T.C. – AIDAPHI SIE
Monsieur	DECHARRAUD Thibault	Membre « salarié » de la C.C. – C.G.T. – EUROSTYLE

Autres personnes

Docteur	MEGY-MICHOUX Isabelle	Médecin du travail
---------	-----------------------	--------------------

ORDRE DU JOUR

- Approbation du P.V. du 14/12/2022
- Présentation du bilan financier définitif
- Renouvellement d'un membre du Conseil d'Administration
- Point sur les ressources humaines
- Questions diverses

Après avoir souhaité la bienvenue et remercié les participants de leur présence, le Président Monsieur RUDEAUX Jean-François ouvre la séance à 10 heures 05 et donne la parole au directeur Mr CARVALHO

L'Ordre du jour est abordé.

1°) – Approbation du P.V. du 14/12/2022

Monsieur RUDEAUX demande s'il y a des remarques ou contestations éventuelles concernant le précédent P.V.

Aucune remarque ou contestation du P.V. Il est approuvé à l'unanimité.

2°) – BILAN FINANCIER DEFINITIF

Celui-ci est présenté par Mr FOULATIER sous forme imagé :

Au 31 décembre 2022 :

Total des produits d'exploitation : 4 134 211 €
Total des charges d'exploitation : 3 798 071 €
Produits financiers : 7 665 €
Charges exceptionnelles : 2 335 €
Résultat de l'exercice après impôts : 297 361 € (+49,7%)

Mr FOULATIER :

Frais généraux : 522 803 €

Nous retrouvons dans ces frais généraux les travaux de ravalement sur les bâtiments, espaces verts, télésurveillance, équipement matériel médical +25,4 %. (Provisionné l'année précédente) ; les frais de déplacements 132 434 € ; les frais postaux, Télécom 69 126 € -10% : une baisse dans l'affranchissement due au nouveau logiciel métier installé en mars 2022. Etc...

Impôts et taxes : 109 409 €

Nous retrouvons la formation continue 67 000 € contre 51 000 € l'année précédente.

Masse salariale : 1 984 609 €

Mr CARVALHO :

Ce résultat d'exercice peut paraître important, mais ce chiffre s'explique par le maintien d'une « enveloppe » de masse salariale afin de prévoir l'embauche de futurs médecins du travail.

Bilan au 31/12/2022

Actif : 3 599 297 € : Immobilisations 708 788 € ; Créances clients 384 572 € ; Autres créances 13 093 € ; Trésorerie 2 492 844 €

Passif : 3 599 297 € : Capitaux propres 2 413 773 € ; Provisions 22 600 € ; Dettes financières 375 872 € ; Dettes fournisseurs 80 613 € ; Autres dettes 706 439 € (congrés payés, urssaf, etc...)

Monsieur FOULATIER demande à l'assistance s'il y a des questions.

Aucune question n'est posée.

Monsieur CARVALHO demande l'arrêté du bilan financier au Conseil d'Administration.

Ni contre, ni abstention.

Le bilan financier est approuvé à l'unanimité. Les comptes sont arrêtés.

3°) – RENOUELEMENT D'UN MEMBRE DU C.A.

Monsieur CARVALHO présente Madame Christine ALEXANDRE, membre employeur (MEDEF) Agent Général ALLIANZ France, qui remplacera Madame Emmanuelle BARRET (MEDEF) qui a démissionné le 17 mars 2023 de son poste de secrétaire du C.A. car elle a changé d'employeur.

Monsieur CARVALHO demande aux membres du conseil d'administration leur accord pour l'intégration de Madame Christine ALEXANDRE dans le bureau du conseil d'administration.

L'accord est donné à l'unanimité des membres présents.

Madame Christine ALEXANDRE accepte de prendre le poste de Secrétaire du bureau du conseil d'administration de l' AISMT36.

4°) – POINT SUR LES R.H.

Monsieur CARVALHO annonce l'arrivée de deux futurs médecins du travail au sein de l' AISMT36 :

Dr Martial JULLIEN arrivé en janvier 2023 en CDD jusqu'en septembre 2023 puis en CDI en tant que « Médecin Collaborateur »

Dr Sandrine ROGEON, prise de poste en septembre 2023 en CDI

Ils seront inscrits à la faculté de médecine soit de Clermont Ferrand soit de Limoges, pour 4 ans en alternance.

L'arrivée également d'une nouvelle infirmière :

Mme Stéphanie ROBIN qui passera son diplôme d'infirmière en santé au travail à la faculté de Dijon et intégrera l'équipe du Dr Martine MILLAN.

Secrétaires médicales :

Mme Karine CONVERT en CDD depuis le 01/05/2022 qui a intégré l'équipe du Dr Martine MILLAN

Mme Natacha GAJDOS en CDD du 13/06/2022 au 31/12/2022 qui a intégré l'équipe du Dr Anny GAULTIER

Mme Sonia GOMES en CDD depuis le 01/01/2023 qui a intégré l'équipe du Dr Anny GAULTIER et remplacé Mme Natacha GAJDOS.

Mme Nathalie MARTINAT, depuis le 17 mars 2023 en CDD, qui remplacera Mme Virginie HUIDO au poste de comptable.

Départs :

Mme Natacha GAJDOS, secrétaire médicale du 13/06/2022 au 31/12/2022. Fin du CDD.

Mme Virginie HUIDO, comptable depuis 18 ans. Demande de rupture conventionnelle acceptée.

5°) – QUESTIONS DIVERSES

- Une extension des bureaux des IPRP est en cours de réalisation. L'objectif est d'agrandir ce Pôle avec de nouvelles compétences.
- Plateforme Sami – signature d'un partenariat le 24 février 2023 sous la présente du Dr GHEDBANE fondateur de cette plateforme (6 pilotes au niveau national), expérimentation sur 1 an :

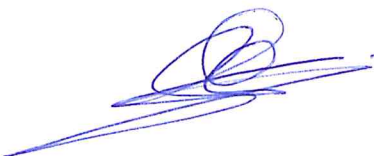
Le principe de la plateforme est d'offrir un accompagnement et des services qui permettent d'accroître l'autonomie de la personne.

L'objectif central est que la mobilité ne soit plus un frein à l'accès ou au maintien dans l'emploi, ni à l'évolution personnelle des personnes.

Le diagnostic permet de positionner la personne sur un véritable parcours de mobilité. Un accompagnement personnalisé est mis en place et propose différents services.

L'Ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 10 h 35.

C. ALEXANDRE
Secrétaire



Mr J.F. RUDEAUX
Président

